



Le syndicat FORCE OUVRIERE et le syndicat CGT des Personnels du Département de Loire-Atlantique invitent les agents travaillant dans les délégations et les C.M.S. à participer à une **réunion d'information syndicale**:

Vendredi 21 septembre de 14h à 15h

**Pôle Social des Dervallières
Salle du rez-de-chaussée bas
6 rue Charles Roger
Nantes.**

Préférant se contenter d'une pseudo concertation au début du mois de juillet avec les représentants du personnel, la Direction générale a refusé d'inscrire un point sur

le redimensionnement des équipes aux territoires de la DGAS et ses conséquences lors du Comité Technique Paritaire du 24 septembre.

Nos syndicats entendent cependant à cette occasion faire connaître les inquiétudes des personnels concernés.

C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à participer à cette réunion pour entendre LES DEMANDES et LES QUESTIONS sur ce sujet, qui préoccupe bon nombre d'entre vous.

P.S. :

- Nous avons sollicité la CFDT qui ne souhaite pas pour le moment s'associer à l'organisation d'heures d'informations syndicales en commun,
- votre participation à une réunion d'information syndicale de cette nature est un droit pour chacun d'entre vous sur son temps de travail sous réserve de ne pas participer à plus de douze heures de réunion par an. Les délais de route s'ajoutent au temps de réunion.
- au verso de ce document, en avant première, nos prochains articles pour « Fenêtre sur Quais » à paraître début octobre et qui résume la position de nos syndicats respectifs sur ce dossier.

Article Force Ouvrière

Réorganisation D.G.A.S. :

« DESHABILLER PIERRE, POUR HABILLER PAUL ! »

Avec la mise en place prochaine du projet d'unité agrément, notre administration a engagé, moyennant une pseudo concertation avec les représentants du personnel, sans passage en CTP, ce que FO a revendiqué, le redimensionnement des équipes au sein des centres médico-sociaux, pour assurer ce nouveau service et, dicit la direction: « *pour un meilleur équilibre des moyens humains sur les délégations* »!

Si l'intervention des syndicats dont F.O. a permis de faire évoluer la position initiale de l'administration (redéploiement à moyens constants) en l'obligeant à créer 12 postes tous métiers confondus, le compte pour autant n'y est pas !

Les calculs d'apothicaire réalisés dans la précipitation, sur la base de critères pas tous objectivables et en partie obsolètes, laisse un goût d'inachevé plus proche du bricolage, que d'une méthodologie rigoureuse transparente et équitable !

Que l'on ne s'y trompe pas, en voulant hiérarchiser les missions, ce sont les missions de la polyvalence de secteur qui sont remises en cause et indirectement la qualité du service public !

Outre le fait que l'on risque de stigmatiser la population précarisée, notre administration ne s'y prendrait pas autrement si elle avait l'intention de diviser les agents et mettre en concurrence les territoires urbains, rurbains et ruraux !

On est bien loin du consensus et de l'équité initialement souhaités !

Non, il n'est pas trop tard pour infléchir cette position... Mobilisons nous !

Article CGT

« MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE ORGANISEE... »

Belle illustration du management participatif à la DGAS : la création des unités agrément induirait le redimensionnement des centres médico-sociaux du département... Il s'agit en fait d'un choix politique exempt de toute considération pour l'investissement réel des agents dans l'exercice de leurs missions.

Vision comptable de l'Administration qui persiste dans sa volonté de dénier le travail réel des agents en remettant en cause l'effectivité de leur temps de travail, présumant qu'à moyens constants, nous pourrions améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur !

Il s'agit bien d'une véritable réorganisation de la vie des centres renvoyée à la seule responsabilité des agents. La stratégie adoptée : autodétermination des salariés menacés dans leur quotité de travail à se trouver un autre poste, avec pour seule explication une démarche justificatrice fondée sur la définition d'indicateurs mensongers.

La CGT désapprouve cette méthode de redéploiement et revendique la création d'une commission d'appel, le report des vacances de postes et des compensations financières.

Mais l'Administration assène de sa toute puissance qu'il n'y aura pas de report puisque la note du DGA, adressée aux agents alors qu'ils étaient en vacances, supposait répondre à toutes leurs interrogations... Les réunions de rentrée organisées par les cadres et programmées jusqu'à mi-octobre dans certaines délégations accompagneraient simplement le dispositif mais ne seraient pas un préalable aux candidatures !

Jusqu'où et quand accepterez-vous d'être chosifiés ?

Soyez acteur ! Syndiquez-vous et construisez le rapport de force : seule l'action collective vaincra !